

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 17 novembre 2025 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 21      Votants : 27

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le vendredi 7 novembre 2025 s'est réuni le lundi 17 novembre 2025 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, PASCAL Alain, Adjoints. FIGUES Fatima, BOURBON Jean-Claude, DUBRANA Didier, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, ROQUES Loréline, BONNET Gilbert, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : NOSMAS Karen, FEYRIT Jean-Claude, LE BRIS Alain, MARTIN Dominique, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, FIGUEIRA Muriel, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, HAY Florence, PREVOT Jérémie,

Pouvoirs : de NOSMAS Karen à CHASTAING Séverine, de LE BRIS Alain à VERDIER Françoise de FEYRIT Jean-Claude à CARUHEL Maud, de FIGUEIRA Muriel à DUBRANA Didier, de FEYRIT Pierre à CARDOIT Patrick, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine.

-----  
**K.13**

**Acquisition d'œuvre d'art, Les deux amies de Raoul Lamourdedieu.**

Considérant que l'une des missions du Musée Marzelles consiste à enrichir ses collections. Le Musée Marzelles a saisi l'opportunité de faire l'acquisition lors d'une vente aux enchères d'une sculpture de Raoul Lamourdedieu, s'intitulant *Les deux amies*.

Raoul-Eugène Lamourdedieu est un sculpteur lot-et-garonnais, né à Fauguerolles en 1877. Fils du chef de station à la gare de Gontaud-Fauguerolles, il devient sculpteur-graveur en médailles et fait carrière à Paris. Il est nommé professeur à l'École des beaux-arts et est l'auteur du Monument aux morts situé boulevard Gambetta à Marmande.

« *Les deux amies* » est une sculpture réalisée en bois patiné. Elle mesure 110 centimètres de haut. Elle provient d'une succession de l'artiste, puis par descendance.

La vente aux enchères a eu lieu vendredi 17 octobre auprès de la Maison de ventes Marseille enchères Provence, 51 rue Alfred Curtel, 13010 Marseille.

Le montant de l'acquisition s'élève à 868 €.

Après l'obtention de l'avis de la délégation permanente de la Commission Scientifique Régionale des Acquisitions de Nouvelle Aquitaine (CSRA), cette dépense fera l'objet d'une demande d'aides financières sous forme de subventions sollicitées auprès de l'Etat (DRAC) et de la Région (FRAM).

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'acquérir la sculpture *Les deux amies* de Raoul Lamourdedieu, d'un montant de 868 €, auprès de la Maison de ventes Marseille enchères Provence.
- Précise** que Monsieur le Maire ou son représentant sollicitera une subvention auprès de l'Etat et de la Région pour l'acquisition de cette œuvre.
- Précise** que le montant de cette acquisition est prévu au Budget Principal 2025.
- Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération.

Votants : 27 - Abstentions : 00 - Exprimés : 27  
Contre : 00 - Pour : 27 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 17 novembre 2025

Le Secrétaire de séance  
Didier DUBRANA



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 20/11/2025  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 20/11/2025..

Le Secrétaire de séance  
Didier DUBRANA



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET

